



www.renovassistance.be

#### Mot du Président

Ce 30 septembre, en présence de la présidente d'honneur de la Fondation, SAR la princesse Claire, de Madame Céline Fremault, Ministre du Logement et de l'Environnement, du collège des Bourgmestre et Echevins de la commune



d'Anderlecht, de représentants des médias et de plus d'une centaine de sympathisants et d'amis, nous avons, sous le soleil, inauguré notre centième logement. Dès le lendemain, les locataires intégraient leur nouveau chez-eux.

Ce sont maintenant 417 personnes à faibles revenus qui bénéficient d'un logement digne pour un loyer compatible avec leurs ressources. A l'occasion de l'inauguration, comme symbole de l'action de notre association, les prénoms de ces 417 personnes avaient été inscrits sur un grand panneau, dans le creux de grandes lettres formant le nom de RENOVASSISTANCE.

L'abbé Pierre avait émis le souhait que, plutôt que des fleurs, soient déposés sur sa tombe les noms de milliers de personnes démunies, relogées correctement. Ce sont ces 417 prénoms que nous avons pu remettre au fils de Jean Grimaldi, un des deux initiateurs en 1988 du projet utopique de RENOVASSISTANCE; Jean a en effet quitté cette terre cet été.

Au nom des bénéficiaires de cette centaine de logements performants et accessibles, que les autorités, les amis, les acteurs de cette aventure soient profondément remerciés. La misère n'étant pas près d'être éradiquée, nous comptons sur chacun pour la poursuite de ce combat pour le logement décent des plus précarisés.

Merci d'avance.

Au nom du conseil d'administration,

Paul Defawe

#### Nouvelles des chantiers et projets

# Avenue d'Itterbeek, 179 Anderlecht

Les travaux ont été terminés à la mi-septembre et une inauguration festive a eu lieu le 30 septembre (voir commentaire ci-dessus).

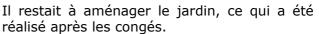
## Rue Rogier, 19 à Schaerbeek

Cette maison appartient à l'école

Sainte Marie - la Sagesse. Des problèmes avec l'actuel occupant nous empêchent de signer le bail et bloquent l'obtention du permis d'urbanisme dont la demande a été introduite à la fin de l'année dernière.

# Rue Willemyns, 205 à Anderlecht

Malgré un retard important suite à la défection du fournisseur de châssis de fenêtres, l'entrepreneur a réussi à terminer les travaux de rénovation de cette maison fin juillet. La locataire, une famille nombreuse, a pu en prendre possession le 1er août.





# Avenue Eekhoud, 46 à Schaerbeek



L'autorisation de commencer les travaux a été obtenue à la mi-juin et ceux-ci ont débuté dans la foulée. Les châssis de fenêtres sont attendus dans les prochains jours et la maison pourra donc être fermée pour les vacances de Noël.

La fin des travaux est prévue pour la mi-février et l'entrée des locataires se fera début mars.

## Rue Seutin, 15 à Schaerbeek

Le contrat d'entreprise a été signé début septembre et la promesse de prime à la rénovation, qui aurait dû nous arriver vers la mi-octobre, ne nous est toujours pas parvenue au moment où nous écrivons ces lignes. C'est l'obtention de cette promesse qui déclenchera le début des travaux.



#### Rue Antoine Clesse, 29 à Laeken

Il s'agit d'une petite maison en assez triste état que le propriétaire est prêt à nous confier pour rénovation. Nous pensons pouvoir y aménager un studio et un appartement de deux chambres.

Le bail devrait être signé prochainement.

#### **Autres projets**

Dans le bulletin d'information précédent, nous vous informions avoir reçu un accord de principe pour la rénovation d'une maison située à Etterbeek. Nous sommes en attente de la finalisation de cet accord. Deux autres pistes sont sur le point d'aboutir. Il s'agit, d'une part, d'une maison située à Etterbeek dans laquelle nous pourrions réaliser trois appartements d'une, trois et quatre chambres et, d'autre part, à Schaerbeek, nous pourrions aménager le 2ème étage d'une grande maison pour en faire un appartement trois chambres.

### Page facebook

m

Vous êtes sur facebook ? N'oubliez pas de « liker » notre page <a href="https://www.facebook.com/renovassistance?ref=hl">https://www.facebook.com/renovassistance?ref=hl</a>. Cela nous aidera à mieux nous faire connaître.





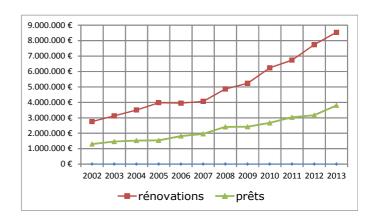
Une délégation de RENOVASSISTANCE et de la Fondation a été reçue le 23 octobre par Madame Céline Fremault, Ministre du Logement, de la Qualité de vie, de l'Environnement et de l'Energie. Elle nous a indiqué que le dispositif des primes énergie sera revu pour mieux atteindre le public cible, mais nous avons rappelé qu'être assimilé à la catégorie des bas revenus pour le calcul des primes était primordial pour nous.

Nous avons également rapporté des anomalies dans le traitement de certains dossiers de primes énergie, qui perturbent l'avancement des dossiers et le versement des primes. Par ailleurs, Madame la Ministre envisage d'adapter la réglementation sur les AIS afin d'augmenter leurs subsides forfaitaires annuels, ainsi que l'ordonnance sur les sols pollués en vue de faciliter son application.

#### Trésorerie

Les importants besoins de trésorerie de l'ASBL sont couverts par les loyers perçus pour les immeubles rénovés, par les primes à la rénovation de la Région Bruxelloise et les primes énergie de l'IBGE, mais surtout par les prêts et dons de particuliers et d'associations, qui sont notre principale source de financement.

Le graphique ci-dessous permet de constater l'évolution, en montants cumulés, des prêts et rénovations.

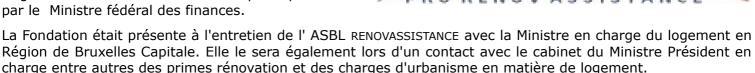


Le conseil d'administration a pour principe de n'accepter de nouveaux projets que si l'asbl dispose de la trésorerie nécessaire. Actuellement, celle-ci devrait nous permettre de terminer les projets en cours et d'en accepter un supplémentaire

Entre le moment où un projet est envisagé et celui où il se concrétise éventuellement, il faut compter deux ans minimum. C'est la raison pour laquelle, le mois dernier, nous avons lancé un appel à de nouveaux prêts et dons pour financer des projets qui devraient se concrétiser en 2015.

# **NOUVELLES DE LA FONDATION**

L'agréation fiscale a été renouvelée pour quatre ans par le Ministre fédéral des finances.



Les activités de la Fondation et de l'ASBL ont été présentées lors d'une réunion du Rotary Erasme.

Un atelier sur le financement alternatif du logement à finalité sociale est envisagé au courant de l'année 2015

La Fondation prépare également avec le professeur Nicolas Bernard un colloque pour janvier 2016 sur les questions juridiques relatives au logement, en particulier sur l'imposition de charges logements dans le cadre des permis d'urbanismes.

### Vous pouvez nous aider par :

- un don au compte BE98-523-0420998-93 de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE attestation fiscale pour tout don de 40 € minimum ;
- un prêt accordé pour une durée de 5 ans minimum, sans intérêt mais remboursable majoré de l'indexation (précompte à charge du prêteur);
- la mise à disposition d'un immeuble à rénover (renseignements : 0475/51.92.65);
- un legs à la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE.

